

**COMpte RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'EIVP DU 1^{er} DÉCEMBRE 2025**

Approuvé par le Conseil d'administration du 15 décembre 2025

Membres du Conseil :

Présents

M. Jérôme Gleizes	Conseiller de Paris, Président du Conseil d'administration
M. Gilles Roussel	Président de l'Université Gustave Eiffel
Mme Morgane Colombert	Représentant l'Association des anciens élèves de l'EIVP
M. Vincent Bimbard, représenté par M. Jean Grillot	Président de l'Association des ingénieurs territoriaux de France
Mme Suzanne Morizur	Représentante des élèves

Représentés (ayant donné pouvoir)

Mme Marie-Christine Lemardeley	Conseillère de Paris
M. François Dagnaud	Conseiller de Paris
M. Nathan Legros	Représentant des élèves

Absents

M. Jean-Noël Aqua	Conseiller de Paris
M. Sylvain Raifaud	Conseiller de Paris
Mme Elisabeth Stibbe	Conseillère de Paris
Mme Catherine Ibled	Conseillère de Paris
M. Antoine Guillou	Conseiller de Paris
Mme Nathalie Maquoi	Conseillère de Paris
M. Anthony Briant	Directeur de l'Ecole des Ponts ParisTech
Mme Ghislaine Geffroy	Présidente du conseil de perfectionnement

Ont également assisté à la réunion :

M. Franck Jung, directeur de l'EIVP
Mme Laurence Berry, secrétaire générale de l'EIVP
M. Laurent Ducourtieux, représentant des enseignants-chercheurs de l'EIVP
M. Pedro Serrano Gomes, représentant des enseignants-chercheurs de l'EIVP
Mme Marie-Claude Bonan, représentante des personnels administratifs et techniques de l'EIVP
M. Hervé Huynh, représentant des élèves
M. Jacques-Henri de Lavit, directeur de cabinet de Mme Marie-Christine Lemardeley
M. Jean Cambou, bureau de l'enseignement supérieur, DAE, Ville de Paris

Jérôme Gleizes ouvre la séance à 9h30. Il constate que le quorum est atteint et cède la présidence de la séance à **Gilles Roussel**. **Gilles Roussel** aborde l'ordre du jour.

Compte-rendu de la précédente séance

Le compte-rendu de la séance du 13 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

2025-041 2025-042 2025-043 2025-044 : Composition des comités de sélection pour le recrutement de quatre enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur de la Ville de Paris

Gilles Roussel demande au directeur et à la secrétaire générale de l'EIVP de présenter le projet.

Franck Jung rappelle la volonté de l'École et de la Ville de Paris de donner un cadre clair et attractif pour le recrutement des quatre emplois d'enseignants-chercheurs créés par délibération du conseil d'administration de l'EIVP du 20 mars 2025. Les statuts particuliers des corps de professeur et de maître de conférences des établissements d'enseignement supérieur de la Ville de Paris ont été fixés par délibération du Conseil de Paris lors de sa séance du mois de novembre 2025. Les arrêtés d'ouverture de concours ont été signés le 27 novembre pour un emploi de professeur et trois emplois de maîtres de conférences. Les quatre emplois sont rattachés à des laboratoires de l'université Gustave Eiffel pour leur activité de recherche : le département GERS et une UMR en cours de constitution avec le Cerema pour la thématique de la gestion durable de l'eau, le Lab'Urba pour la thématique de l'urbanisme, de la mobilité et des transports, le LasTIG pour la thématique des usages des données géographiques et urbaines au service de la transition énergétique et écologique et des jumeaux numériques, le département MAST et le laboratoire EMGCU pour la thématique de la construction. **Franck Jung** souligne l'importance capitale du numérique dans le génie urbain, qui justifie l'ouverture d'un emploi de professeur dans cette thématique. Les candidatures seront examinées par des comités de sélection composés d'enseignants-chercheurs et de chercheurs, constitués en relation étroite avec chacun des laboratoires.

Gilles Roussel précise que les fiches de poste ont été présentées au conseil académique de l'université. Il relève que la stratégie d'ancrage du corps professoral de l'EIVP dans les laboratoires de l'université a été retenue comme un élément positif dans l'évaluation de l'université par le Hcéres et qu'elle est mentionnée dans l'annexe du rapport consacrée à l'EIVP.

Laurence Berry précise que le conseil d'administration est appelé à arrêter les règles de composition des comités de sélection qui examineront les candidatures et auditionneront les candidats. Il s'agit de préciser les dispositions de la délibération du Conseil de Paris portant statut particulier des corps, qui sont elles-mêmes basées sur le décret statutaire des enseignants-chercheurs des universités, avec quelques adaptations. Il a fallu s'approprier ce texte dans un temps très court, en impliquant la direction des ressources humaines de la Ville, l'École et l'université Gustave Eiffel, ainsi que les personnes appelées à animer les comités de sélection. Les projets de délibération présentés au conseil d'administration précisent le nombre de membres de chaque comité, qui est fixé à dix pour les emplois de maîtres de conférences et à huit pour l'emploi de professeur, ainsi que le nombre minimal de membres extérieurs, le nombre minimal de spécialistes de la discipline et le nombre minimal de personnes de chaque sexe. Les inscriptions au concours seront ouvertes dès le mardi 2 décembre.

Franck Jung souligne la volonté de se rapprocher au maximum des pratiques universitaires. Pour le dépôt des candidatures, le choix pratique a été fait d'une plateforme de la Ville de Paris.

Gilles Roussel invite à effectuer un retour d'expérience après cette vague de recrutement. Il lui semble avoir manqué une phase de consultation, qui n'est pas imposée par les textes mais qui aurait amélioré la transparence du processus.

Laurence Berry rappelle l'enjeu de pouvoir produire à la Commission des titres d'ingénieur des éléments de preuve d'avancement des actions, en réponse à l'injonction relative au renforcement du corps professoral, à l'échéance du 15 décembre.

Gilles Roussel rappelle aux administrateurs que la date du 15 décembre est également celle du prochain conseil d'administration, qui sera consacré notamment à l'examen du budget.

Au terme de cet échange, les délibérations 2025-041, 2025-042, 2025-043 et 2025-044 fixant la composition des comités de sélection pour le recrutement, respectivement, d'un maître de conférences dans la discipline « gestion durable de l'eau », d'un maître de conférences dans la discipline « urbanisme, mobilité, transports », d'un professeur dans la discipline « usages des données géographiques et urbaines au service de la transition énergétique et écologique et des jumeaux numériques» et d'un maître de conférences dans la discipline « construction » est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question diverse n'ayant été évoquée, la séance est levée à 9h25